

Bonjour,

Je vous remercie de l'intérêt que vous portez à notre résidence.

Actuellement complet, nous n'acceptons plus de nouvelles réservations jusqu'au 15 juillet, date à laquelle nous ouvrirons à nouveau notre liste d'attente pour les annulations de l'été. Les places sur la liste d'attente seront en quantité limitée également.

Pour vous inscrire sur la liste d'attente, il faudra nous retourner le formulaire de réservation complété et signé, accompagné du chèque d'arrhes de 350€.

Vous pourrez télécharger de nouveau le formulaire de réservation à partir du 15/07 à 17h à ce même endroit en cliquant sur le bouton "demande de réservation" comme vous venez de le faire.

Nous restons disponibles pour tout autre renseignements, n'hésitez pas.

La Résidence le Préparc